

# Rapport d'activités

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



2013



# Sommaire



X. RUFRAY



T. GENDRE



M. KLESZEWski



M. KLESZEWski

L'Édito du Président .....	3
<b>1. PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPÈCES</b> .....	4
1.1. AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE .....	4
1.2. PROTECTION .....	6
1.3. GESTION .....	8
Zoom sur quelques sites emblématiques .....	8
Gestion de nouveaux sites maîtrisés dans le cadre des mesures compensatoires .....	12
Accompagnement des acteurs dans la gestion de la biodiversité de leurs territoires .....	14
<b>2. VALORISATION</b> .....	17
Le projet européen LANDLIFE .....	17
Le projet européen Life+ MIL'OUV .....	17
Les opérations <i>Fréquence grenouille</i> et <i>Chantiers d'automne</i> .....	18
<b>3. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....	19
Le projet européen Life+ LAG'Nature .....	19
Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces .....	20
<b>4. PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU</b> .....	21
Pôle-relais lagunes méditerranéennes .....	21
Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon .....	23
<b>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU CEN LOZÈRE</b> .....	25
<b>LA VIE ASSOCIATIVE</b> .....	26
Assemblée générale, Conseil d'administration et Conseil scientifique .....	26
Bilan financier .....	26
Organigramme, mouvement de personnels, formation, stagiaires .....	27

Crédits photos couverture

1. M. ACHERAR
2. R. JULLIAN
3. M. KLESZEWski
4. CEN-LR
5. L. FOULC

1
3 4 5
2



# l'Édito du président

**N**otre rapport d'activité parle de lui-même et chacun pourra juger de la pertinence de la stratégie mise en place et de l'importance des actions réalisées pour la préservation de la biodiversité en Languedoc Roussillon. L'équipe est, pour un conservatoire régional, peu nombreuse mais la qualité de son activité a compensé cette faiblesse numérique.

Si on se retourne un bref instant vers le passé on constatera facilement que notre action répond pleinement aujourd'hui, et de manière très équilibrée à la « devise » des conservatoires qui s'exprime à travers quatre verbes : connaître, protéger, gérer, valoriser. Le CEN L-R est ainsi arrivé à sa pleine maturité, en mesure d'être agréé conjointement par la Région et l'Etat comme le sont déjà une grande majorité des Conservatoires.

Le fait le plus notable concerne la gestion, dans la mesure où nous avons grandement amélioré notre bilan foncier : en 2013, 136 ha ont été apportés à notre fonds de dotation et des conventions ont été signées pour 391 ha. A noter aussi la convention récente d'accompagnement de la Commune du Grau du Roi pour la gestion des 911 ha, propriétés du Conservatoire du Littoral.

Une grande partie de l'amélioration de notre bilan foncier a été réalisée dans le cadre de mesures compensatoires dans lesquelles nous nous sommes engagés avec un positionnement éthique affirmé et une démarche en groupement de compétence associant SAFER, Chambres d'agriculture et associations naturalistes. La volonté est

d'éviter toute spéculation sur le foncier et de faire en sorte que les terrains liés aux mesures compensatoires fassent l'objet d'une gestion en bien commun dans laquelle se combinent protection des milieux patrimoniaux et redéploiement pastoral ou installation d'agriculteurs. La gestion des espaces de compensation doit évidemment rester à l'écart du marché.

Mais, le CEN L-R ne se conforme pas seulement à un modèle bien rodé, il innove et contribue au renouveau de l'action conservatoire. Cette capacité à innover est reconnue par l'Europe, dont on connaît les exigences en matière d'environnement et de précision de la gestion. Le LIFE Lag'Nature s'est terminé à la fin de l'année 2013 avec d'importants résultats de terrains et des acquis méthodologiques forts ; il a permis une dynamique d'actions collaboratives remarquable. Le Landlife devrait contribuer à renouveler l'action conservatoire en impliquant plus clairement l'ensemble des acteurs du territoire ; c'est ce que nous avons appelé Intendance environnementale du territoire. Deux autres Life ont été acceptés par l'Europe : ENVOLL sur la conservation des larolimicoles, un sujet qui concerne le conservatoire depuis longtemps et avant lui le GRIVE, est piloté par les Amis du marais du Vigueirat. L'autre Mil'Ouv s'intéresse à la gestion et à la conservation des milieux ouverts en essayant d'associer étroitement, éleveurs, techniciens de l'élevage, écologues et naturalistes. Il devrait concerner plus particulièrement les paysages agro-pastoraux du Bien Unesco Causses-Cévennes et

suscite un très vif intérêt des acteurs de ce territoire. Nous rencontrons cependant des difficultés pour ces deux programmes, à obtenir les co-financements régionaux.

Une autre spécificité du CEN L-R, c'est son implication dans l'agri-environnement avec en particulier un partenariat solide avec la Fédération Héraultaise des IGP (diagnostic et auto-diagnostic biodiversité et qualité de l'eau), un partenariat consolidé par une convention avec la Chambre d'agriculture et un engagement dans l'agro-écologie. La qualité de l'environnement et la gestion de la biodiversité ne peuvent être du seul ressort des naturalistes. Elles nécessitent l'implication volontaire de tous, et en particulier des agriculteurs, les principaux gestionnaires des territoires. Cette implication passe par une compréhension dans l'action des enjeux de qualité de l'environnement et par la valorisation des pratiques et de leurs résultats environnementaux.

En tant que président, je devrais être très satisfait de l'action conduite et je suis pourtant inquiet. La conjoncture n'est pas favorable et cette situation risque de durer. Nous subissons déjà les conséquences de l'abandon par certaines collectivités de la clause générale de compétences. Je m'attacherai avec le Conseil d'administration à préserver l'intégrité du CEN L-R traduite dans les compétences pluridisciplinaires assemblées au cours du temps et par la capacité à répondre, avec pertinence, aux enjeux de biodiversité de notre région.

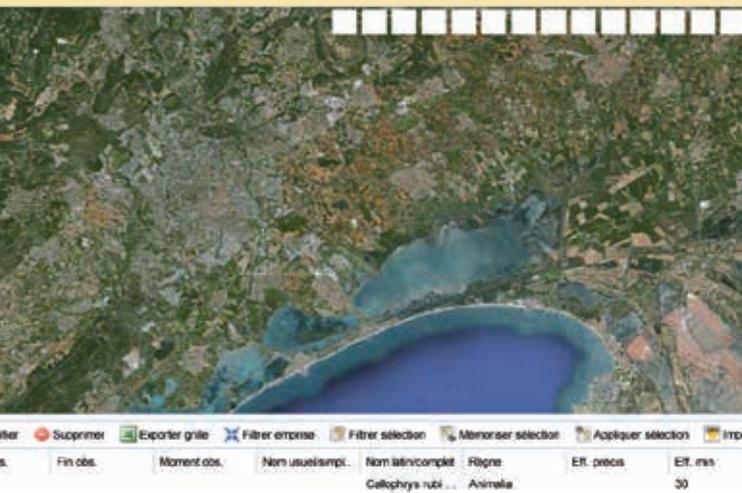
**Jacques LEPART**  
**Président du CEN L-R**

# 1. PRÉSERVATION



T. GENDRE

SICEN : un outil pour mieux connaître et intervenir



Depuis 2007, le CEN L-R poursuit l'action de structuration de son Système d'Information (SI) de manière innovante : utilisation d'un serveur de bases de données spatiales, utilisation d'outils de «reporting», généralisation de l'utilisation de logiciels libres au sein du SI...

En 2009, alors que la consolidation des données produites par l'équipe était manuelle, nous avons développé un outil de saisie en ligne avec l'aide de Damien Frazzoni, durant son stage de fin d'étude d'informatique.

Cet outil, utilisé depuis 5 ans, permet une saisie contrôlée et rapide des informations collectées sur le terrain en pointant les données une à une ou en déchargeant une série de points stockée dans les GPS.

L'interface a poursuivi son évolution au sein des Parcs nationaux avec l'arrivée de Damien au Parc National des Cévennes. Elle a été également adoptée par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels où 11 Cen l'utilisent à ce jour. Ce succès souligne la pertinence des choix opérés en 2009. Cette interface pourrait constituer aussi le socle d'une action mutualisée à définir entre les Cen et les Parcs Nationaux.

## 1.1. AMÉLIORATION DE

Le système d'information du CEN L-R en quelques chiffres

- 35 608 données faune
- 74 634 données flore
- 33 000 données habitats

La base de données est alimentée essentiellement par les salariés et les bénévoles.

La connaissance naturaliste et son amélioration étant fondamentales pour orienter l'action conservatoire, le CEN L-R a développé une base de connaissances naturalistes de plus de 140 000 données faune, flore, habitats naturels ainsi que des indicateurs pour qualifier et hiérarchiser les états de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces. C'est

cette base de données avec celles de partenaires naturalistes qui oriente l'action conservatoire en permettant d'identifier où se situent les enjeux de biodiversité.



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

Adhésion du CEN L-R au nouveau protocole du SINP

Le nouveau protocole national et la charte régionale du SINP ont été discutés, partagés et adoptés en concertation au printemps 2013. Ces deux documents précisent les modalités de publication et de circulation des données naturalistes, de même que le droit d'accès pour chacun des grands types d'acteurs (autorité publique, gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, grand public, bureaux d'études).

A l'automne 2013, le CEN L-R a déposé à la DREAL L-R une demande officielle d'adhésion au protocole national et à la charte régionale du SINP. Cette adhésion implique :

- le recensement et la description des grands lots de données,
- la mise en forme de ces lots et des données au standard du format national, publié fin 2013,
- la mise à disposition de ces lots auprès de la DREAL,
- la mise à disposition de ces données auprès des têtes de réseau du SINP signataires de la charte régionale,
- la mise en place d'un catalogue de données.

A terme, ce sont plus de 140 000 données collectées sur les espaces naturels de la région qui seront ainsi mises à disposition des acteurs régionaux.

## LA CONNAISSANCE

Le CEN L-R participe par ailleurs à plusieurs autres actions d'amélioration de la connaissance nécessaires à la mise en oeuvre de programmes de conservation d'espèces remarquables et/ou d'habitats naturels.

Pour la faune, ces actions concernent l'Aigle de Bonelli, le Triton crêté, les Tortues autochtones (Cistude et Emyde lépreuse), les Larolimicoles.

Concernant les habitats naturels, le CEN L-R a vulgarisé, via des formations, la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels qu'il a développée.

Enfin, le CEN L-R a contribué au développement, dans le cadre du programme RhoMéo une méthode spécifique au suivi de l'état de conservation des zones humides du Bassin Rhône Méditerranée (voir encadré).

Certains de ces programmes sont détaillés plus loin dans ce rapport.

### Allo grenouille : à vos enregistreurs !



L'année 2013 a permis de tester à grande échelle le projet participatif «Allo' Grenouille» lancé dans le cadre de l'appel à projet REPERE auquel le CEN L-R a répondu avec le CEFE/CNRS.

Ainsi, 64 enregistrements ont été chargés sur l'interface de saisie en ligne <http://www.allo-grenouille.fr/> afin d'être identifiés puis intégrés à la base de données Malpolon, gérée par l'EPHE, tête de réseau SINP pour les reptiles et les amphibiens.

Malgré son caractère innovant, cette action nécessite beaucoup de temps d'animation pour être opérationnelle, temps qui a manqué en 2013. L'interface est néanmoins opérationnelle et il est fortement recommandé de partager de nouveaux enregistrements au cours de l'année 2014 !

## L'Atlas des Papillons de jour et des Libellules du Languedoc - Roussillon



Le projet, conduit en collaboration avec l'OPIE et les Ecologistes de l'Euzière, poursuit son avancée dans tous les volets de l'Atlas grâce à la forte mobilisation des acteurs régionaux. Outre l'animation du projet, les principales actions réalisées concernent :

**1. Collecte et saisies de données :** 97 utilisateurs ont saisi directement dans

l'interface près de 14 000 données, auxquelles il faut ajouter les données collectées dans les bases de données des partenaires,

**2. Formation et sensibilisation :** une dizaine de journées/formations ont été organisées par les partenaires dans leurs départements respectifs. Plusieurs journées d'animation et sensibilisation ont été également réalisées sur plusieurs territoires de la région.

**3. Communication :** organisation d'un séminaire sur les papillons de jour et les libellules le 30 novembre 2013 au Domaine de Restinclières à Prades le Lez. Il a accueilli une soixantaine de naturalistes. Diffusion à cette occasion des outils réalisés en 2012 (N° spécial des *Feuilles thématiques* du CEN L-R consacré à l'Atlas, poster et marques pages).

Pour plus d'infos <http://www.libellules-et-papillons-lr.org/>

## Le programme RHOME0 : une boîte à outil pour suivre l'état de conservation des zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée



Après 4 années de fonctionnement, le programme RhoMéo, qui a regroupé 30 structures et près de 120 personnes mobilisant leur expertise, s'est achevé par le séminaire de clôture du 24 septembre 2013. Le principal résultat de ce programme est la réalisation et la mise en ligne d'une «boîte à outils» destinée à tous les gestionnaires de zones humides pour leur permettre de suivre l'état l'évolution de l'état de leur zones humides. La boîte, qui découle d'une approche scientifique et technique éprouvée et cohérente à l'échelle du bassin, re-

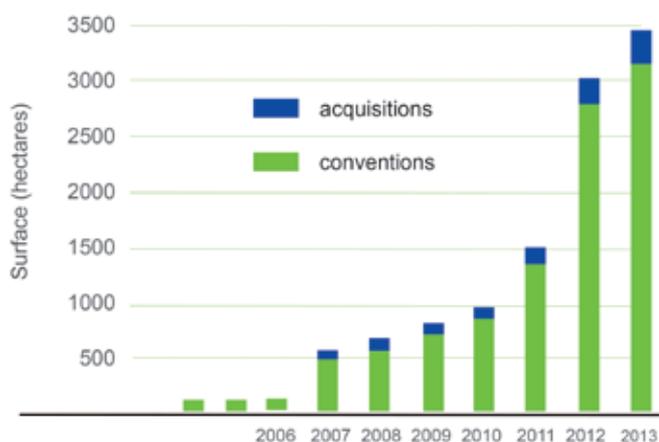
groupe 13 indicateurs. Elle comprend par ailleurs : une description précise des protocoles à mettre en oeuvre, et le cas échéant, des matériels requis, une estimation du coût et du niveau de compétences nécessaires au déploiement de chacun des indicateurs, une fiche pour chaque indicateur facilitant l'analyse et l'interprétation des données.

Pour en savoir plus : [www.rhomeo-bao.fr](http://www.rhomeo-bao.fr)

## 1.2 PROTECTION



Protection par la maîtrise foncière et d'usage : une forte croissance liée aux mesures compensatoires !



### Nouvelles du fonds de dotation du CEN L-R



#### Fonds de dotation

Depuis sa déclaration en préfecture en février 2012, le fonds de dotation doit recevoir les nouvelles acquisitions de terrains faites par le CEN L-R, notamment celles réalisées dans le cadre des mesures compensatoires. En 2013, le fonds possède à son actif près de 130 ha.

La préservation durable des espaces naturels et semi-naturels de la région s'appuyant sur la maîtrise foncière et d'usage de sites est l'un des objectifs centraux du CEN L-R. Aussi, le CEN L-R a défini en 2005, une stratégie d'intervention en concertation avec les principaux opérateurs fonciers des espaces naturels notamment les Départements et autres collectivités territoriales, le Conservatoire du Littoral. Cette stratégie est fondée sur le principe de complémentarité entre acteurs et s'appuie sur un partenariat fort avec la SAFER, notamment pour développer une méthode et des outils pour l'animation et la veille foncière.

Si les actions de maîtrise foncière ont été, jusqu'en 2005, essentiellement menées à la faveur d'opportunités et sans moyens conséquents dédiés, la mise en oeuvre de mesures compensatoires, liées à la construction de grands projets d'infrastructures en région a apporté des moyens importants pour l'animation et la maîtrise foncière, comme en témoigne le graphique ci-contre.

### Zoom sur la Plaine du Roussillon

Les actions de maîtrise foncière dans ce secteur des Pyrénées-Orientales, ont été menées dans le cadre de la mise en oeuvre de mesures compensatoires liées à trois projets d'aménagements :

- le projet d'élargissement de l'autoroute A9 entre Perpignan et le Boulou sous maîtrise d'ouvrage de ASF. Cette action a permis de maîtriser 91 ha répartis sur deux sites : Castelnou (86 ha) et Tresserre (5 ha).
- le projet d'enfouissement de la ligne haute tension France-Espagne sous maîtrise d'ouvrage de RTE. Gestion de près de 33 ha répartis sur 5 sites sur les communes de Baixas, Toulouges, Trouillas, Villemolaque et Montesquieu des Albères.
- les projets de *Musée Mémorial du Camp Joffre* et l'extension de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Rivesaltes. L'action devrait à terme permettre de maîtriser 148 ha de garrigues à restaurer en milieu substep-pique.

L'objectif des mesures proposées est la restauration et la gestion pastorale des pelouses à forte valeur patrimoniale pour la faune et la flore de garrigues.

Ces actions sont menées en partenariat avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture des P-O, le Groupe ornithologique du Roussillon et la CDC Biodiversité (pour RTE et Camp Joffre),





X. RUFRAY



M. ACHERAR



M. KLESZCZEWSKI

## Zoom sur les Costières de Nîmes

Dans ce secteur du Gard, les actions de maîtrise foncière sont menées dans le cadre de la mise en oeuvre de mesures compensatoires liées au projet de contournement ferroviaire de Nîmes - Montpellier. Elle sont menées par le groupement de compétence constitué de la SAFER, de la Chambre d'Agriculture du Gard, du Centre Ornithologique du Gard et du CEN L-R. L'objectif principal des mesures est de compenser les impacts sur les populations de l'Outarde canepetière dont les effectifs sont parmi les plus importants de France.

Fin 2013, les actions menées ont permis :

- l'acquisition et la restauration de 100 ha d'anciennes cultures afin de constituer des sites favorables à l'hivernage et à la reproduction de l'Outarde canepetière,
- la signature de 3 bails ruraux environnementaux sur nos terrains acquis,
- la signature de conventions avec des agriculteurs portant sur 640 ha dont l'objectif est mettre en place des mesures agro-environnementales en faveur de l'Outarde canepetière.

Ces actions menées dans le cadre de la phase expérimentale de mise en oeuvre des mesures compensatoires sous maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France vont être poursuivies et étendues à l'avenir lors de la phase des travaux de contournement dans le cadre de la convention signée en 2013 avec OC'VIA qui réalisera ces travaux dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Cette convention prévoit un programme particulièrement ambitieux :

- une quarantaine d'espèces à compenser, faune et flore, dans quatre grands milieux différents : milieux ouverts agricoles, garrigue, zones humides et boisements. Les espèces principales concernées sont l'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, le Lézard ocellé, le Gomphe de Graslin...
- une surface totale de mesures compensatoires de l'ordre de 2000 ha.

## Zoom sur les Garrigues de Fabrègues et la Plaine du Pic Saint Loup

Ces deux sites illustrent l'intendance du territoire comme outil de conservation de la biodiversité. L'animation territoriale menée sur ces deux sites a permis de mettre en oeuvre des projets collectifs, solidaires, locaux et concertés de conservation axés sur le foncier.

• **Garrigues de Fabrègues** : Sur ce site, les actions sont menées dans le cadre des mesures compensatoires liées au déplacement de l'autoroute A9 (avec ASF) et au projet Aquadomia (avec BRL) (voir page 13). L'animation foncière a permis l'acquisition de 42 ha de terrains au profit du CEN L-R, la concession de 62,9 ha de terrains par la commune de Fabrègues au CEN L-R, la signature d'une convention de gestion portant encore sur 39,2 ha de terrains communaux. A cela s'ajoute un projet d'acquisition de 39,58 ha de terrains privés.

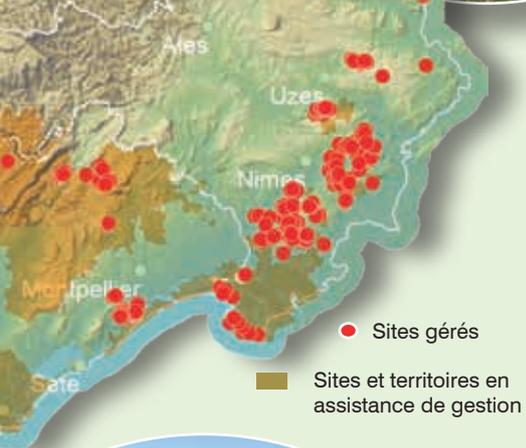
• **Plaine du Pic Saint Loup** : Sur ce site, l'animation foncière a permis une donation de 0,41 ha de prairies humides, la signature de 6 conventions de gestion couvrant 191,33 ha de terrains (communaux et privés)

Ces terrains maîtrisés, actuellement en déprise, vont bénéficier de travaux d'ouverture et seront pas la suite entretenus par le pâturage. Cette action permet d'offrir de nouvelles surfaces pastorales aux exploitations en manque de ressource pastorale et de restaurer et maintenir la biodiversité des milieux ouverts de garrigues.

Après 3 ans d'animation, 490 ha sont engagés dans cette démarche d'intendance sur ces 2 territoires. Ces actions seront renforcées en 2014 par l'inscription de l'animation territoriale sur le Pic Saint Loup au contrat de rivière du fleuve Hérault.



L. PIRSOUL



M. KLESZCZEWSKI

## 1.3 GESTION



Réserve Naturelle  
**GORGES DU GARDON**



### Un bilan d'activité très satisfaisant, des partenariats solides

Le programme d'actions 2013 montre un taux de réalisation très satisfaisant puisque près de 90% des actions ont été réalisées ou en cours de finalisation.

D'année en année, les actions menées consolident ou engagent des partenariats avec les acteurs incontournables du territoire : le Syndicat Mixte des gorges du Gardon, le Département du Gard, l'ONCFS, l'ONF, le Centre Ornithologique du Gard, l'Association Spéléologique Nîmoise, la Fédération Départementale de Pêche du Gard et la Société de Chasse de Sanilhac-Sagriès.

### Actions de sensibilisation, d'information et de communication



Comme chaque année, l'accueil et l'information du public est assurée dans une salle de la Mairie de Sanilhac-Sagriès. Les visiteurs peuvent y trouver des informations sur la Réserve, la faune, la flore, les itinéraires de randonnées, ainsi que sur les animations proposées sur le territoire. En 2013, plus de 300 personnes ont été accueillies, conseillées, ou informées, ce qui confirme l'importance d'une présence régulière auprès du grand public, et la nécessité de travailler dans le futur, avec la municipalité, à la mise en place d'un lieu d'accueil plus adapté, plus visible et pérenne.

En 2013, 15 événements (balades accompagnées, conférences) ont été organisés, accueillant au total plus de 220 personnes.

Parallèlement, la Réserve a assuré son rôle de formation et de transmission de savoirs et savoirs-faire techniques et scientifiques auprès d'étudiants accueillis en stage ou en service civique.

### Actions de gestion et d'acquisition de connaissances

En 2013, peu de travaux de gestion ont été mis en œuvre, excepté la fermeture ponctuelle de la grotte de la Baume Saint-Véredème afin de préserver la quiétude des chauves-souris et la matérialisation de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en faveur de l'Aigle de Bonneli.

En revanche, de nombreuses études ont été menées (voir encadré ci-dessous).

### Mieux connaître pour mieux gérer

Concernant la flore, la Réserve a mis en œuvre le suivi annuel du Barbon (*Heteropogon contortus*), graminée protégée nationalement et pour laquelle la Réserve porte une grande responsabilité car elle constitue une des 4 localités de présence connue de l'espèce en France. A l'issue des 5 années du plan de gestion, il sera ainsi possible d'avoir une idée de la dynamique de la population présente sur la Réserve.

Par ailleurs, les oiseaux, les insectes et les araignées sont suivis de près ! Les protocoles mis en œuvre ont deux objectifs :

- mieux connaître les espèces présentes sur la Réserve. Chaque année, le nombre de nouvelles espèces découvertes diminue, ce qui indique que l'on connaît de mieux en mieux la richesse de la Réserve,
- offrir des éléments permettant de juger de l'efficacité et de la pertinence des mesures de gestion menées ainsi que de l'état des habitats. C'est à l'issue des 5 années du plan de gestion que l'analyse de ces données sera effectuée, permettant d'affiner les choix.

*Inflorescence du Barbon (Heteropogon contortus)*

### Un technicien également garde pour mieux assurer les missions de police dans la réserve

Après 5 semaines de formation, Maxime GAYMARD, technicien de la Réserve a obtenu le commissionnement « faune, flore, engins motorisés, espaces naturels terrestres », et a prêté serment en Mai 2013. Cette nouvelle compétence lui a permis d'assurer plusieurs journées de surveillance de la Réserve, afin d'informer les usagers du site de la réglementation, voire, de les verbaliser si besoin.



L. FOULC



L. FOULC

### Préservation du patrimoine paysager et insertion professionnelle

Des travaux importants de restauration ont été effectués en partenariat avec l'association *Passerelles Chantiers* dans le cadre de chantiers d'insertion. Ces chantiers, qui ont mobilisé 12 personnes pendant 6 mois, ont permis de réaliser plusieurs actions présentant un grand intérêt paysager et patrimonial pour le site :

- la restauration de l'ancienne station de pompage et son transformateur, à l'abandon depuis l'arrêt de l'exploitation salinière en 1969. Ces deux petites bâtisses, typiques des salins méditerranéens, marquent l'identité paysagère du site. En très mauvais état et prêts à s'effondrer, leur mise en sécurité et leur conservation étaient essentielles pour l'accueil du public sur le site. Les visiteurs peuvent aujourd'hui découvrir ces deux ouvrages témoins du fonctionnement hydraulique des salines au 19<sup>e</sup> siècle.

- l'aménagement d'une aire de stationnement «naturelle» sur une parcelle située au sud du site des Salines. Cette aire a permis de régler les problèmes de stationnement et de circulation anarchique sur cette zone et en même temps de formaliser une entrée de site officielle sur le territoire de Thau agglomération.
- le nettoyage et la mise en sécurité d'un ancien «mazet» situé sur les berges de l'étang de Vic et servant autrefois d'abri aux ouvriers. Les travaux de restauration sur ce petit édifice se poursuivront en 2014 et auront pour objectif la conservation du bâtiment et la création d'un grenier-nichoir pour l'accueil de colonies de chiroptères.

Rappelons que ce chantier entre dans le cadre de la convention entre l'association *Passerelles Chantiers*, l'État, le CG34, la Région Languedoc-Roussillon et Thau agglomération dont l'objet est la réalisation de chantiers d'insertion sur le territoire du Bassin de Thau.

### La fréquentation et l'accueil du public



M. COURONNE

En 2013, le nombre de participants aux animations est en augmentation (près

de 1300 personnes), et le public de plus en plus diversifié. On note aussi une demande croissante pour des sorties scolaires et des formations professionnelles.

Le programme «*Cap sur les Salines*» a bénéficié d'une communication plus soutenue avec la diffusion d'une plaquette annuelle du calendrier des sorties nature et d'ateliers pour les enfants. Le partenariat avec le CPIE du Bassin de Thau pour l'encadrement des «*Mercredis des petits écolos*» permet de diversifier les approches pédagogiques et de proposer un programme d'ateliers thématiques (découverte des abeilles et du miel, observation des oiseaux migrateurs, les poissons au fil des saisons...) pour les enfants de 6 à 11 ans.

### Plan de gestion simplifié des berges des étangs de l'Arnel et des Moures

En 2013, le CEN L-R a réalisé un plan de gestion simplifié sur les 17 ha de propriétés du Conservatoire du littoral au lieu-dit «*les berges des Moures et de l'Arnel*» sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone. La zone d'étude, constituée principalement de zones humides et de friches agricoles, a été élargie aux 42 hectares de parcelles communales présentes dans la zone d'acquisition autorisée par le conseil d'administration du Conservatoire du littoral. Le diagnostic écologique de la zone a permis d'identifier :

- six habitats d'intérêt communautaire dont cinq à enjeu régional fort à modéré,
- neuf espèces faunistiques à enjeu fort ou modéré, dont le Miniptère de Schreibers (*Minipterus schreibersii*) et la Diane (*Zerynthia polyxena*),
- deux espèces floristiques patrimoniales : la Romulée ramifiée (*Romulea ramiflora*) et la Ratoncule naine (*Myosurus minimus*).

Un plan d'action a été rédigé et validé par l'ensemble des co-gestionnaires du site. Les premières actions seront mises en oeuvre au cours de l'année 2014.

### Les chantiers bénévoles et le partenariat avec le SPIP de l'Hérault



L. FOULC

En 2013, 465 bénévoles (scolaires, étudiants, adhérents du CEN L-R) ont participé aux 48 chantiers nature. Cette

forte mobilisation a permis de réaliser de nombreuses actions de gestion du site : entretien de 1700 m de sentier, entretien et mise en défends de 2 mares, nettoyage de 10000 m<sup>2</sup> de parcelles, 60 m<sup>3</sup> de déchets évacués, entretien et aménagement d'îlots de nidification, débroussaillage de 8000 m<sup>2</sup> de prés à Scorzonères, arrachage de Jussie, entretien d'exclos d'Aristoloché...

Cette année a également été l'année de mise en oeuvre du partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP34) :

- organisation d'un chantier de 3 semaines et mobilisant une dizaine de personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général (TIG). Au-delà de l'important travail réalisé, ces chantiers ont permis un réel échange et une forte sensibilisation des participants à l'environnement.
- accueil sur deux demi-journées d'une vingtaine de personnes dans le cadre de stages «citoyenneté»

#### Un bilan très positif !

Une implication de plus en plus importante chaque année autour de ces chantiers nature, des actions et des partenariats positifs pour la gestion du site et de plus en plus de personnes sensibilisées. Un bilan très positif pour cette saison 2013 de chantiers sur le site des Salines. Merci à tous !

## 1.3 GESTION



### Mise en oeuvre de documents d'objectifs de sites Natura 2000



En 2013, les principales actions menées concernent :

- la poursuite des travaux de coupe des bois marécageux de Saules de l'étang de la Capelle,
- la préparation des chantiers de débroussaillage et d'entretien de certaines mares menacées par l'envahissement des ligneux,
- les suivis scientifiques de la faune de la flore et des habitats naturels du site. L'objectif étant d'évaluer la qualité écologique des différents milieux naturels et de préconiser des actions de gestion pour préserver cette biodiversité.

### Etang et mares de la Capelle

#### Nouvelles des tritons crêtés !

En 2013, les suivis des larves dans 51 mares (soit 40% des 130 mares du site) montrent une légère baisse de la reproduction du Triton crêté par rapport à 2011 et l'importance de la végétation des mares comme support de la vie aquatique des tritons et d'autres espèces (libellules, grenouilles, éphémères...).

Par ailleurs, on note que toutes les mares visitées sont globalement dans un état écologique assez moyen à mauvais. Le principal facteur responsable étant l'embroussaillage des mares par des arbustes, arbres, ronces...

Aussi plusieurs chantiers de débroussaillage, de curage et d'entretien de certaines mares les plus menacées sont en cours.



### Etang de valliguières

Les principales actions de mise en oeuvre du DOCOB en 2013 concernent :

le suivi des populations du Triton crêté, qui montre une baisse de la population estimée alors qu'elle était croissante depuis 2009. Des analyses plus fines sont en cours pour affiner ces résultats. La population reste donc fragile et sa survie dépend fortement des aléas climatiques. Les irrégularités de mise en eau de l'étang continueront de menacer d'extinction cette population dont les effectifs restent relativement restreints (près de 200 adultes).

l'entretien par débroussaillage des milieux ouverts de pelouses autour de l'étang, la sensibilisation du grand public lors de l'opération Fréquence grenouille et l'organisation d'animations pour les scolaires.



### Le projet Life + ENVOLL : un nouveau souffle pour les laro-limicoles !

par l'Europe pour financement dans le cadre du programme Life + Nature. Le projet a été lancé en juillet 2013 pour une durée de 5 ans. Porté par les AMV, le projet Life+ ENVOLL associe 7 partenaires (bénéficiaires associés) dont trois en Languedoc-Roussillon : le CEN L-R, Thau Agglomération et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Le projet vise à assurer à long terme la conservation de 9 espèces de laro-limicoles coloniaux à l'échelle du littoral méditerranéen français (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse). Les espèces visées sont : Mouette rieuse et M. mélanocéphale, Goéland railleur et G. d'Audouin, Sterne naine, S. pierregarin,

S. caugek et S. hansel et enfin Avocette élégante. Les actions projetées s'articulent autour de deux axes importants : la mise à disposition d'un réseau de sites de reproduction fonctionnels, la formalisation et l'animation d'un réseau de gestionnaires concernés par ces espèces.

Les deux premières années verront la mise en oeuvre d'actions concrètes (restauration, créations d'îlots, d'ouvrages hydrauliques, etc.) permettant d'améliorer la capacité d'accueil des oiseaux sur les sites gérés (Salines de Villeneuve pour ce qui concerne le CEN L-R).

Le site du Life + ENVOLL <http://www.life-envoll.eu/>



Après plusieurs années d'actions en faveur des laro-limicoles coloniaux, menées en Languedoc-Roussillon et PACA en coordination avec les Amis des Marais du Vigueirat (AMV), un nouveau projet embrassant l'ensemble du littoral méditerranéen français a été retenu



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI



## Zoom sur l'appui à la commune du Grau-du-Roi dans la gestion des sites du Conservatoire du littoral



T. GENDRE

### Présentation des sites et du cadre de l'intervention du CEN L-R

Le domaine du Conservatoire du littoral sur la commune du Grau du Roi, s'étend sur plus de 911 ha comprenant le Bois du Boucanet, l'Espiguette et la Camargue gardoise (étang du Médard). Ce domaine fait l'objet d'une convention de gestion tripartite, depuis fin 2012, d'une durée de 6 ans, associant la Commune en tant que gestionnaire et le CEN L-R en tant que gestionnaire associé. L'objectif de la convention est double :

- sauvegarder cet espace littoral,
- faciliter le transfert de compétences

dans la gestion écologique à la Commune.

### Les actions menées en 2013

La mission d'appui et de transfert a été menée selon 2 axes :

#### 1 - Assistance technique à la gestion courante et à l'expertise naturaliste des sites Bois du Boucanet et Espiguette

- actualisation des documents de gestion, élaboration de programmes d'actions opérationnels, accompagnement des agents techniques dans la réalisation d'actions de génie écologique, bilan de la pratique pastorale et suivi des conventions.
- Suivis écologiques : évaluation de la pression pastorale, évaluation de l'état de conservation de la flore, de la faune et des habitats patrimoniaux.
- Bilans annuels : réunions avec les partenaires, contribution technique au comité de gestion.

#### 2 - Accompagnement au montage de projets

- appui à l'élaboration de programmes

d'investigation, d'intervention et de travaux en lien avec le CdL,

- appui à la Commune dans le montage et à la mise en oeuvre de projets, de dossiers techniques et de demandes de subvention, ainsi que la recherche de financement pour la gestion.

En 2013 la contribution du CEN L-R s'est focalisée prioritairement sur le site Bois du Boucanet, quelques actions phares peuvent être citées :

- Création d'une mare temporaire pour le Pélobate cultripède : riche travail d'équipe et d'échange de compétences avec l'équipe technique de gardes du littoral et un écologue du CEN L-R ;
- Suivi de la flore patrimoniale, échanges et évaluation de la pratique pastorale équine.
- A l'échelle des trois sites le CEN L-R a contribué au comité de gestion annuel, à l'accompagnement des agents techniques et aux discussions avec les partenaires sur les stratégies à mettre en oeuvre sur l'ensemble des sites.



M. KLESZCZEWSKI

### Zoom sur les actions de gestion en faveur de l'Orchis d'occitanie (*Dactylorhiza occitanica*)

L'Orchis d'occitanie (*Dactylorhiza occitanica*) est une espèce endémique de la méditerranée française inféodée aux prairies humides. Elle est disséminée dans la plaine de Londres (Pic Saint Loup) qui constitue vraisemblablement la plus importante population régionale, voire, mondiale pour cette espèce (+ de 1500 individus).

Depuis 2011, le CEN L-R travaille activement

à la conservation de cette espèce par la maîtrise foncière des zones cœurs de population dans le secteur du Pic Saint Loup (0.8 ha acquis, 70 ha en convention). Différentes expérimentations sont menées afin de mieux cerner les exigences de l'espèce et ainsi mettre en place une gestion pérenne de cet enjeu majeur : gestion différenciée (pâturage, fauche, exclos), suivi piézométrique des fluctuations de nappes, restauration expérimentale de prairie humide.

## 1.3 GESTION



# Gestion des nouveaux sites maîtrisés dans le cadre des mesures compensatoires

M. ACHERAR

### Un groupement de compétences pour mettre en oeuvre des mesures compensatoires

*Le groupement de compétences est constitué du CEN L-R (gestionnaire d'espaces naturels), d'associations naturalistes locales, de la SAFER (opérateur foncier), de la Chambre départementale d'agriculture (animation et mise en oeuvre de projets agri-environnementaux). Il intervient systématiquement en partenariat avec une association naturaliste locale pour intégrer la mise en oeuvre des mesures compensatoires dans un projet de territoire. Cette démarche concertée du groupement permet d'éviter la concurrence avec les activités agricoles et de réduire la spéculation sur le prix du foncier. Enfin il permet de combiner utilité sociale, avec le redéploiement de l'activité pastorale, et l'intérêt général, avec la reconquête de milieux patrimoniaux.*

### Une grande opportunité pour gérer de nouveaux sites en faveur de la biodiversité !

La mise en chantier de nombreux projets d'aménagements en région (nouvelle ligne ferroviaire pour le contournement de Nîmes et Montpellier, enfouissement de la ligne THT France-Espagne, renforcement du réseau hydraulique de la région de Montpellier, déplacement de l'autoroute A9...) induisant des mesures compensatoires, a augmenté de manière significative l'implication du CEN L-R dans leur mise en oeuvre. Cette forte implication a conduit à la création de groupements de compétences avec d'autres acteurs : SAFER, Chambres d'agriculture, associations naturalistes pour une meilleure intervention. La démarche associe également les collectivités et les usagers afin de garantir l'intégration territoriale, l'opérationnalité et la pérennité des mesures compensatoires. Pour illustrer cette démarche, nous proposons de faire un zoom sur trois sites importants (Costières de Nîmes, les Garrigues du Montpelliérais et la Plaine du Roussillon) où sont mises en oeuvre ces mesures compensatoires.

### Gestion de sites maîtrisés dans le cadre de projets d'aménagement dans la plaine du Roussillon

Les actions sont conduites en collaboration avec le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR), la SAFER et la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales. Elles concernent trois projets d'aménagements affectant la Plaine du Roussillon.

#### 1. Compensation du projet d'élargissement de l'autoroute A9 entre Perpignan et le Boulou.

Le CEN L-R est en charge de la mise en oeuvre de la gestion de deux sites : le site de Castelnuou (86 ha) dont l'objectif principal de gestion est de restaurer des pelouses sèches par débroussaillage mécanique suivi par un pâturage par des brebis et chèvres. Le site de Tresserre (5 ha), où les premières actions mises en oeuvre concernant la conservation et le renforcement de la population d'Anthyllis de Gérard (*Dorycnopsis gerardi*), espèce protégée au niveau régional.

#### 2. Compensation du projet d'enfouissement de la ligne haute tension France-Espagne.

Le CEN L-R réalise la mise en oeuvre des mesures de gestion sur 5 sites situés sur les communes de Baixas, Toulouges, Trouillas, Villemolaque et Montesquieu des Albères. L'objectif est de restaurer des milieux en faveur d'espèces animales et végétales rares. Outre le GOR et la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, l'action est menée en collaboration avec la CDC Biodiversité.

**3. Compensation des projets de Musée mémorial et de l'extension de la Zone d'Aménagement Concerté du Camp Joffre à Rivesaltes.** Le CEN L-R a élaboré un plan de gestion sur 148 ha. Les principales actions sont la restauration et la gestion pastorale des pelouses à forte valeur patrimoniale de ce secteur. L'action est également menée en collaboration avec la CDC Biodiversité.





T. GENDRE



M. KLESZCZEWSKI



L. PIRSOU

## Gestion de sites maîtrisés dans le cadre de la ligne grande vitesse (LGV) en Costières de Nîmes

Jusqu'en 2012, les mesures compensatoires menées sur ce territoire ont été réalisées dans le cadre d'une mission confiée, suite à un appel d'offres, par le maître d'ouvrage Réseau Ferré de France au groupement continué par le CEN L-R, la SAFER, la Chambre d'Agriculture du Gard et le COGard.

L'objectif principal était d'accompagner RFF dans la phase expérimentale de mise en oeuvre des mesures compensatoires ciblant essentiellement l'Outarde canepetière. Cette première phase a permis d'acquérir près de

100 ha de terrains et de contractualiser des mesures agro-environnementales en faveur de l'Outarde sur près de 640 ha avec des agriculteurs.

Dans la continuité de cette mission, Oc'Via et le CEN L-R ont signé en 2013 une convention de partenariat pour l'accompagnement à la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures compensatoires faune et flore du contournement ferroviaire.

Outre la mission de coordination, Oc'Via confie au CEN L-R deux principales missions :

- accompagner Oc'Via dans la recherche et la sécurisation de terrains de compensation (identification de parcelles, expertises faune/flore, maîtrise du foncier...)
- la gestion de terrains sécurisés (définition de plans de gestion, mise en oeuvre des travaux de génie écologique, suivi et accompagnement des exploitants agricoles partenaires, suivis faune/flore...)

Par ailleurs, RFF étant responsable de la mise en oeuvre des mesures compensatoires ayant trait aux jonctions ferroviaires entre la future ligne et la nouvelle, une nouvelle convention de 5 ans a été signée entre RFF et le CEN L-R. Elle prévoit en continuité avec la mission précédente la gestion agri-environnementale de 57 ha de propriété du CEN L-R, ainsi que les suivis naturalistes des parcelles.

Le CEN L-R continue, bien sûr, de s'entourer de la Chambre d'Agriculture et du COGard pour ces suivis et pour l'accompagnement technique des exploitants agricoles partenaires.

## Gestion de sites maîtrisés dans le cadre du projet Aqua Domitia et du déplacement de l'autoroute A9 à Montpellier

Le CEN L-R met en oeuvre les mesures compensatoires des projets Aqua Domitia et Déplacement de l'A9 au sud de Montpellier sur les garrigues de la Lauze. L'objectif est de restaurer et conserver des pelouses sèches en mosaïque au profit des cortèges d'espèces patrimoniales de garrigues (Gagée de granatelli, Ail petit moly, Léopard ocellé, passereaux...).

Depuis le début de mise en oeuvre des mesures compensatoires, le CEN LR a eu le souci de proposer des mesures réalistes, durables et pérennes. Parmi celles-ci, le redéploiement pastoral constitue une des actions phare des plans de gestion associés.

En 2013, le CEN L-R a accompagné ASF/VINCI dans la sélection et l'acquisition du foncier des mesures compensatoires au déplacement de l'autoroute. L'objectif était à la fois de

trouver des terrains écologiquement satisfaisants mais aussi en continuité avec les terrains maîtrisés dans le cadre des mesures compensatoires Aqua Domitia afin de constituer une entité pastorale cohérente et suffisante. C'est ainsi qu'aujourd'hui près de 140 ha sont maîtrisés (42 ha acquis et 98 ha en convention). A court terme, ces superficies seront augmentées par la constitution d'une AFP (Association Foncière Pastorale) englobant des parcelles privées. Cette première étape foncière était fondamentale pour travailler sereinement en 2014 à la recherche d'un troupeau.



F. LEPINE



Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon a renouvelé son partenariat en 2013 avec la Fédération des IGP de l'Hérault dans le cadre du projet « *Viticulture Biodiversité Qualité de l'eau en Pays d'Hérault* » initié en 2012. L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Général de l'Hérault soutiennent financièrement ce projet volontaire et ambitieux de prise en compte des enjeux environnementaux dans les exploitations viticoles. La thématique « Qualité de l'eau » a été ajoutée au projet initialement axé sur la biodiversité. Le partenariat a été étendu à la Chambre d'agriculture afin de répondre à ces nouvelles problématiques.

Plus concrètement, le projet a consisté en une animation territoriale sur 3 territoires IGP: les Côtes de Thongue, les Côtes de Thau et les Coteaux d'Ensérune. Sur chacun de ces territoires, deux missions prioritaires ont été mises en œuvre :

### Renforcement du partenariat avec le monde agricole pour mieux prendre en compte la biodiversité

- La réalisation d'un diagnostic de territoire et d'un plan d'actions ainsi que l'animation d'un comité de pilotage local.
- La formation et l'animation d'un groupe de viticulteurs volontaires à l'autodiagnostic biodiversité qualité de l'eau.

Les objectifs ont été atteints à travers la réalisation des actions suivantes :

- Ajout de la thématique « *Qualité de l'eau* » à l'outil informatique permettant la saisie des données en ligne (cartographie des limites parcelaires et transfert sur la cartographie des relevés de terrain, renseignements sur l'entretien des sols, l'épamprage, le contrôle technique des pulvérisateurs, les aires de lavage remplissage) en partenariat avec le CEN L-R et la Chambre d'agriculture,
- formation de 3 groupes de viticulteurs volontaires à l'outil d'autodiagnostic (48 vignerons ont été formés et 20 ont finalisé leur diagnostic),
- Un diagnostic de leur exploitation leur a été rendu avec des préconisations de gestion pour la biodiversité (CEN L-R) et pour la qualité de l'eau (CA 34). Des restitutions collectives aux 3 groupes ont été réalisées,
- Elaboration d'un plan de travaux d'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau pour 16 exploitations,
- 3 diagnostics de territoire avec un plan d'actions ont été rédigés sur les 3 territoires IGP,
- 1 comité de pilotage global et 3 comités de pilotage locaux ont été animés,
- Des actions et des outils de communication ont été mis en place (plaquettes, plaques, articles, kakémonos...),
- Animations locales sur les 3 territoires,
- Encadrement d'un stagiaire pendant 6 mois.

### Convention de partenariat entre le CEN L-R et la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Au cours de l'année 2013, un projet de convention de partenariat a été mis en chantier avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Cette convention vise à renforcer le partenariat et le travail réalisé en commun sur le terrain depuis de nombreuses années et montrer que concilier préservation de la biodiversité et maintien d'une activité économique agricole est possible. Les partenaires s'engagent ainsi à poursuivre le travail selon trois axes :

- Préserver les espaces agricoles et naturels : Parmi les actions, 2014 sera marquée par l'engagement dans la mise en œuvre des Mesures compensatoires environne-

mentales, rendues obligatoires dans le cadre de projets d'aménagement (Grands ouvrages, zones d'activité),

- Accompagner le changement des pratiques agricoles : Poursuivre et élargir l'animation auprès de structures collectives et exploitations agricoles et viticoles du département,
- Sensibiliser et communiquer : Valoriser les actions locales menées afin de susciter de nouvelles démarches volontaires.

Cette convention a été signée le 20 janvier 2014 par Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et Jacques Lepart, Président du Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon (CEN L-R).



M. KLESZCZEWSKI



T. GENDRE



T. GENDRE

## Accompagnement des projets agri-environnementaux Réalisation de diagnostics biodiversité dans les exploitations agricoles

En 2013, le CEN L-R a poursuivi le volet accompagnement d'acteurs chargés de la mise en oeuvre de projets agri-environnementaux sur plusieurs territoires de la région. Les territoires concernés sont ceux sur lesquels il intervient depuis plusieurs années : Camargue gardoise, Etang de l'Or, Basse plaine de l'Aude, Causses méridionaux..., mais aussi de nouveaux terroirs comme le PNR du Haut Languedoc, le PNR de la Narbonnaise, le PNR des Pyrénées catalanes, la Plaine du Roussillon. Cet accompagnement a concerné la réalisation de diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles, la définition et la mise en oeuvre de MAET, la mise en oeuvre de contrats Natura 2000.

Notons que cette implication plus importante du CEN L-R dans les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales est liée à l'ouverture d'une antenne du CEN L-R pour ces 2 départements et au renforcement de notre partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Département, le PNR des Pyrénées catalanes...

Territoires	Nombre de diagnostics	Structures animatrices
Basse plaine de l'Aude	2	SMBVA
Camargue gardoise	2	SMCG
Plaine du Roussillon	6	CA66
Causses méridionaux	20	CPIE CM
Vallée du Gardon de Saint-Jean	5	CCCAC (1)
Etang de l'Or	2	SYMBO
Etangs du Narbonnais	6	PNR NM (2)
Etang de Salses-Leucate	1	RIVAGE
Pic Saint loup	3	CCGPSL (3)
PNR Pyrénées Catalanes	3	PNR PC
PNR Haut Languedoc	8	PNR HL
Vallée de l'Orbieu	4	CCRLCM (4)

### Accord de Consortium entre la FHIGP, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le CEN L-R... et d'autres partenaires à venir

*Un travail de préparation a été mené en 2013 pour élaborer un accord de Consortium regroupant la Fédération Héraultaise des Indications Géographiques Protégées (FHIGP), la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le CEN L-R. Cet accord vise à mieux organiser leur collaboration déjà ancienne dans l'élaboration et la mise en oeuvre de méthodologies et d'outils permettant d'améliorer les pratiques agricoles intégrant la conservation de la biodiversité et la qualité de l'eau. Ce Consortium fait écho au travail mené depuis 2011 par la Fédération héraultaise des IGP et le CEN L-R pour accompagner les vignerons dans un projet volontaire de prise en compte de la biodiversité et de la qualité de l'eau dans leur exploitation. La signature de cet accord a été concrétisée en février 2014.*

Liste des terroirs où ont été réalisés les accompagnements de projets agri-environnementaux et les diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles

- 1 Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes- Terres solidaires
- 2 Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée
- 3 Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- 4 Communauté de Communes région lezignanaise Corbières & Minervois



R. JULLIAN

### Poursuite du partenariat avec la Défense nationale sur le camp militaire de Villemaury (Aude)

Dans le cadre de la convention de partenariat, signée en 2012 entre le CEN L-R et le Commandant du 3<sup>e</sup> RPIMA (autorité militaire) dont l'objectif est de préserver les qualités écologiques du camp de Villemaury, tout en gardant une vocation militaire prioritaire, deux types d'action ont été menées en 2013.

- la poursuite des prospections naturalistes afin d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine naturel à conserver et définir les actions de gestion.
- l'élaboration d'un document cadre de gestion pour 4 ans afin de solliciter pour l'année 2014 le *Fonds d'Intervention pour l'Environnement* du ministère de la Défense. Le dossier de demande de financement, déposé en décembre 2013 a été retenu en février 2014.

# Accompagnement des acteurs dans la gestion de la biodiversité de leurs territoires



## Expertises naturalistes sur les sites du Conservatoire du Littoral en Languedoc-Roussillon



M. KLESZCZEWSKI

Le CEN L-R intervient dans ce cadre de l'appel d'offre lancé en 2010 pour la réalisation d'expertises naturalistes sur certains sites Conservatoire du Littoral (CdL) en Languedoc-Roussillon

En 2013, le travail a porté sur la définition de protocoles de suivi de certains enjeux du site de Paulilles (66), et la rédaction de notices de gestion de sites Baronnets (30), Etang du Cercle (11) et Portiragnes (34). Ce dernier travail est particulièrement intéressant au vu de l'importance du site pour la conservation de l'unique population d'Iris d'Espagne (*Iris xiphium*) en France. Le CEN L-R accompagne par ailleurs une action de renforcement de populations menée par le CEFE depuis 2012 sur les parcelles du CdL.

## Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles de l'Aude



F. LEPINE

L'appui au Département de l'Aude s'inscrit dans le cadre de la convention pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa politique ENS. *Volet connaissance* : amélioration de la connaissance naturaliste, recommandations de gestion Larouge, Les Martyrs, Greffeil, Co d'Abrial avec la tourbière de la Prade, St.-Rome\_

Fenouillères . *Suivis* : domaine de Peyremale. *Formation* : Evaluation d'incidence d'événements sportifs sur un site Natura 2000, Création de mares, cahier des charges, suivi, évaluation. *Animations* : journées découverte ENS.

## Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles du Gard



M. KLESZCZEWSKI

En 2013, l'appui au Département du Gard a porté sur les volets suivants. *Volet connaissance* : appui aux agents de terrain pour la collecte et la gestion de données naturalistes, élaboration de protocoles de suivis et d'inventaires, appui méthodologique à la hiérarchisation des enjeux faune, flore, habitats naturels.

*Volet gestion et protection* : plans de gestion (cahier des charges, politiques d'aménagement pour l'accueil du public, mise en place de protocoles de suivis et d'inventaire), la formation des agents. *Volet foncier* : mise en place d'une coopération technique. *Volet valorisation* : mise à disposition d'informations et de supports (photos), organisation commune d'événements (Fréquence Grenouille et Chantiers d'automne).

## Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles de l'Hérault



S. JAULIN

En 2013, l'appui au Département de l'Hérault a concerné : *Plans de gestion pastorale et/ou agroenvironnementale* (Mauguio, Falaise de Combe, Fournieux, La Plaine). *Notices de gestion* de la Navette. *Suivis de gestion* (mare de Roque Haute, La Navette, La Vernède Vieulac, Villeneuve- lès-Maguelone. *Sensibilisation et formation des agents aux enjeux de biodiversité*. Appui au volet biodiversité des actions menées par la fédération des IGP de l'Hérault sur l'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau sur les territoires viticoles (Côtes de Thongue, Coteaux d'Ensérune et Côtes de Thau.

## Aide à la gestion de sites de Thau Agglomération



M. KLESZCZEWSKI

Cette aide est apportée dans le cadre d'un appel d'offres lancé chaque année par Thau Agglomération et auquel répondent, conjointement depuis 2009, le CEN L-R et les Ecologistes de l'Euzière. L'aide consiste à réaliser les suivis du patrimoine naturel (faune et flore remarquable, habitats) et de faire des préconisations de gestion pour une dizaine d'espaces naturels relevant de la compétence de Thau Agglomération.

## Aide à la gestion de sites de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup



F. LEPINE

En 2013, l'aide a concerné : 1. la réalisation du plan de gestion du site de La Fraissinède, propriété de la communauté de communes. 2. l'animation Natura 2000 avec la réalisation de diagnostics écologiques sur trois exploitations agricoles. 3. le conseil technique pour la réalisation de chantiers écologiques ; notamment lors du creusement d'une mare par les services techniques.

## 2. VALORISATION



### Le séminaire régional LandLife en quelques chiffres



Le Séminaire français du projet LandLife, s'est tenu à Montpellier les 22 et 23 avril 2013 sur le thème « Repenser et fonder l'intendance du territoire en France ».

- 63 participants principalement d'organisations françaises
- 37 structures et 4 particuliers.
- 9 collectivités locales représentées, 10 associations (dont la Fédération des Cen et 3 autres Cen), 4 organismes de recherche et un établissement public
- 10 propriétaires fonciers (parmi lesquels un agriculteur) et environ 12 gestionnaires (parfois eux-mêmes propriétaires).



### Le projet européen LANDLIFE

Le projet LandLife a démarré en novembre 2011 et se terminera fin 2014. Il a pour but de promouvoir l'intendance du territoire comme outil de conservation de la biodiversité.

L'année 2013 a été marquée par les actions suivantes :

la publication de la version en ligne du Manuel Européen sur l'Intendance du territoire\* (en anglais),  
l'élaboration et l'impression d'une version synthétique\* de ce manuel en anglais, catalan, français espagnol et italien,  
l'organisation de séminaires régionaux sur l'intendance du territoire en France, en Italie et en Espagne,  
la préparation du 1er Congrès Européen sur l'Intendance du Territoire qui doit se tenir du 5 au 8 novembre 2014 à Barcelone.

Le point d'orgue de l'année pour le CEN L-R a été l'organisation du Séminaire français du projet LandLife (voir encart ci-contre). La première journée était consacrée aux croisements de différents points de vue (scientifique, philosophique, juridique et politique) sur les principes fondateurs de l'intendance du territoire et aux échanges d'expériences sur l'application concrète de l'intendance du territoire dans différents pays.

La seconde journée a permis de travailler en petits groupes pour synthétiser les principales idées et messages clés qui ont émergés en séance plénière la veille. Les actes\* (en français) ont été édités, qui font la synthèse des présentations et échanges de la première journée et un rapport\* a été rédigé (en anglais) reprenant les grandes idées des deux jours.

En parallèle, le CEN L-R a poursuivi ses efforts de prospection foncière afin d'identifier des propriétaires volontaires pour passer des conventions sur les territoires à enjeux pour la biodiversité. Cette recherche active a abouti à la signature d'une dizaine de nouveaux « accords d'intendance ».

L'accueil d'un stagiaire de SupAgro a permis d'importantes avancées, que ce soit sur l'aspect prospectif (fondements, valeurs de l'intendance du territoire...) que sur l'aspect de mise en œuvre pratique et des pistes d'améliorations possibles dans les pratiques du CEN L-R.

\* Tous ces documents sont téléchargeables sur le site Internet du CEN L-R, dans les pages consacrées au projet Landlife.



### Le projet européen Life + MIL'OUV

Les milieux ouverts pastoraux méditerranéens ont de la ressource !  
Partageons les savoirs pour préserver la biodiversité !

Le projet a pour objectif de promouvoir une meilleure utilisation des ressources naturelles par l'élevage et d'améliorer l'état de conservation des habitats agropastoraux en régions méditerranéennes et subméditerranéennes. Pour cela, il propose d'accompagner la mise en œuvre de référentiels pastoraux et écologiques et de favoriser la diffusion de savoir-faire, d'informations, de méthodes et de conseils adaptés, à destination de l'ensemble des acteurs de l'agropastoralisme : éleveurs, techniciens, étudiants, enseignants, décideurs.

Depuis son lancement, en septembre 2013, les actions menées concernent : la réalisation et la diffusion d'outils de communication (logo, plaquette de présentation, site Internet), Le démarchage des éleveurs par courrier (450 exploitants agricoles contactés) afin de constituer un réseau pour nous accompagner tout au long du projet, Mise en place de deux projets tutorés de la Licence Pro GENA (6 étudiants) afin de contribuer à l'état des lieux des pratiques. Pour plus d'infos : <http://www.cenlr.org/valoriser/projets/milouv>

#### Fiche d'identité du projet

- *Projet déposé dans le cadre du volet information et communication du programme européen LIFE+*
- *durée : 40 mois (09/2013-12/2016)*
- *Bénéficiaire coordinateur : CEN L-R*
- *Bénéficiaires associés : Parc national des Cévennes, Institut d'élevage, SupAgro Florac*
- *Budget total : 1 700 347 Euro*
- *Financeurs: Europe (50%), Etat (FNADT), Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes*



T. GENDRE



M. COURONNE



M. COURONNE



## Fréquence grenouille



R. JULLIAN

L'édition 2013, qui s'est déroulée du 1er mars au 31 mai a mobilisé une douzaine de partenaires qui ont proposé plus de 30 animations à travers le Languedoc-Roussillon. Contrairement à l'année 2012 marquée par la sécheresse hivernale qui n'a pas permis la mise en eau de plusieurs mares, l'année 2013 a connu

une bonne pluviométrie hivernale.

Malgré le mauvais temps qui a annulé plusieurs sorties, on retrouve le même niveau de participation aux animations qu'en 2012 soit près de 500 personnes sont allées à la découverte des amphibiens de notre région.

Notons que cette édition a été marquée aussi par la poursuite de notre partenariat avec les radios de France Bleu (Gard-Lozère, Hérault, Roussillon) ; ce qui donne une plus grande visibilité à l'opération grâce aux annonces des animations faites à l'antenne.



Merci à tous !



## Les chantiers d'automne



M. COURONNE

L'édition 2013 des Chantiers d'automne s'est déroulée du 23 septembre au 20 décembre. Le CEN L-R a relayé cette opération nationale en région en organisant une quarantaine de chantiers nature répartis sur tout le territoire régional.

### Le CEN L-R habilité par le Ministère de la justice en tant que structure d'accueil pour les TIG (travaux d'intérêt général).

L'ordonnance d'habilitation et d'inscription sur la liste des travaux d'intérêt général a été signée en octobre 2013 par le Juge d'Application des Peines du Tribunal de Grande Instance de Montpellier. Cette habilitation devrait faciliter la mise en place de chantiers nature dans le cadre des TIG, et renforcer notre partenariat avec le SPIP de l'Hérault, voire, l'étendre à d'autres départements de notre Région. Une des premières retombées de cette habilitation est l'organisation de chantiers nature au site naturel protégé des Salines de Villeneuve impliquant une dizaine de personnes durant près de 15 jours du 4 au 22 novembre 2013.

## Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2013 dans le cadre du projet LIFE+ LAG'Nature, des opérations "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



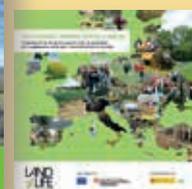
Guide technique de gestion des lagunes, Memento police de l'environnement, DVD... produits dans le cadre du projet LIFE+ LAG'Nature



Lettre de Liaison du CEN L-R



Programmes régionaux de Fréquence grenouille, et Chantiers d'automne



Actes du séminaire Landlife de Montpellier et Manuel de l'entretien du territoire



# 3. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Le projet Life + LAG' Nature : un programme d'action en faveur de la conservation des lagunes du Languedoc-Roussillon

## 2013 a marqué la finalisation du projet Life+ LAG'Nature après 5 années de travail partenarial!

L'année a consisté à réaliser et traiter les derniers suivis naturalistes, organiser les dernières rencontres avec les acteurs socio-économiques et produire les principaux documents de capitalisation et de communication.

Ainsi le guide technique et méthodologique final du projet (50 fiches thématiques, disponible en anglais), le guide à l'attention des décideurs, le rapport de vulgarisation (Layman report) pour le grand public ont vu le jour. Le Mémorandum de l'environnement a été réédité après une forte demande, de même que la brochure lagunes et tourisme qui a bénéficié d'une traduction anglaise et d'une réédition par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Le séminaire final du projet, s'est tenu sur 3 jours fin octobre 2013, accueilli par la Région Languedoc-Roussillon et a réuni 150 participants. Il a été une grande réussite. Il a permis de partager

les enseignements et de prendre des engagements pour la durabilité des actions.

Enfin le rapport final du projet et ses 700 annexes référencées ont été finalisés en mars 2014 grâce, là encore, à l'implication de tous les partenaires.

LAG'Nature aura été un projet concret contribuant à la préservation et la restauration de nombreux enjeux de biodiversité du littoral. Au-delà de ces résultats sur le terrain, il aura également nourri d'importantes réflexions et apporté des acquis méthodologiques forts. Le mot d'ordre principal portant sur la connaissance et la compréhension de la fonctionnalité des milieux. La nécessité d'intégrer systématiquement cette dimension afin d'améliorer l'efficacité des actions, est devenue essentielle pour l'ensemble des partenaires du Life.

La poursuite du projet est d'ores et déjà assurée par les gestionnaires. Le

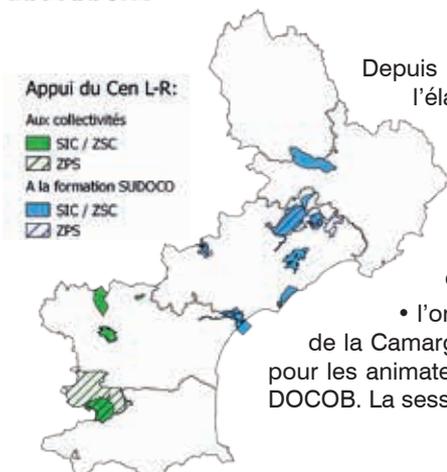


contexte pour rebondir et poursuivre l'action du Life+ LAG'Nature est très favorable et le CEN L-R et ses partenaires sont mobilisés très activement dans cet objectif.

Tous les résultats et les productions du projet sont disponibles sur le site [www.lifelagnature.fr](http://www.lifelagnature.fr) ou sur demande auprès du CEN L-R. N'hésitez pas !



## Assistance à la DREAL, aux DDT(M) et aux opérateurs des DOCOB des sites Natura 2000



Depuis la loi DTR de 2005, les collectivités territoriales disposent d'une compétence dans l'élaboration des DOCOB des sites Natura 2000. Pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat (DREAL et DDTM) auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000, le CEN L-R a été chargé en 2008 d'une mission d'appui technique. En 2013 l'assistance a porté sur :

- l'assistance à deux collectivités territoriales de l'Aude pour les montages technique et financier des dossiers de demande de subvention pour la reprise ou le démarrage de l'animation sur 6 sites au total ;
- l'organisation et la co-animation (avec le Syndicat Mixte pour la Gestion et la Protection de la Camargue Gardoise) d'une session de formation à l'interface de saisie en ligne SUDOCO pour les animateurs Natura 2000. Cette base de données permet le suivi de la mise en œuvre des DOCOB. La session s'est déroulée les 9 et 10 décembre 2013 et a rassemblé 8 animateurs.



## Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces

### Plan national d'action en faveur de l'Aigle de Bonelli : 10 ans pour améliorer la situation !

Après son passage en commission du CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) le 11 septembre 2013, le nouveau Plan National d'Action en faveur de l'Aigle de Bonelli (PNAAB) a été validé par le Ministère en charge de l'Ecologie. Il est prévu pour 10 ans, soit cinq années de plus que les précédents ; ce qui permet de travailler avec une vision à long terme, plus cohérente avec la biologie de l'espèce.

Les principales actions conduites en 2013 s'inscrivent dans les 7 grands objectifs du nouveau PNAAB.

**Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques.** Cette action, prioritaire a été menée auprès d'ERDF dans le cadre de la Charte avifaune. Plus de 230 points ont été neutralisés principalement dans le Gard et l'Hérault. Signature de la Charte entre ERDF et le CEN L-R pour le territoire de Béziers Sud-Est.

**Suivre la population nicheuse :** Cette année, 30 couples ont été recensés pour 32 jeunes à l'envol (16 couples en PACA avec 18 jeunes à l'envol, 12 couples en L-R avec 12 jeunes à l'envol et 2 couples en Ardèche avec 2 jeunes à l'envol.

Notons que plusieurs projets d'équipement télémétriques de Bonelli sont en cours. Ceci afin de répondre à certaines interrogations et mieux comprendre l'utilisation des domaines vitaux au cours des saisons.

**Collaborer avec les gestionnaires de sites :** de nombreux échanges ont été menés en Languedoc-Roussillon avec les opérateurs Natura 2000 des ZPS concernées par l'Aigle de Bonelli. La collaboration est particulièrement étroite avec le site Natura 2000 «Hautes garrigues du Montpelliérais».

**Diffuser les connaissances et animer les réseaux nationaux :** réunion le 24 janvier 2013 à Privas (Ardèche) du réseau des gestionnaires sur le thème des sports de nature. Elle a réuni une quarantaine de participants. Réunion des opérateurs le 11 avril 2013 à la DREAL L-R.

**Sensibiliser et médiatiser :** Diffusion de communiqués de presse, notamment lors de «tirs» mortels sur l'aigle. Maintenance et enrichissement des rubriques du site Internet.



### Le programme d'actions pour la conservation de la Cistude d'Europe en Languedoc-Roussillon

Rappelons que ce programme, coordonné par le CEN L-R en région en collaboration avec une quinzaine de partenaires, s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions Cistude d'Europe. Les principales actions menées en 2013 concernent :

#### 1. Bilan du programme de réintroduction (2006-2013) dans les Réserves naturelles du Bagnas et de l'Estagnol.

L'étude menée par le CEN L-R montre que le projet de réintroduction de la Cistude d'Europe est en passe d'être un succès. Il faut cependant poursuivre le suivi encore quelques années pour en tirer les conclusions définitives.

#### 2. Amélioration des connaissances et gestion

- Collecte, confirmation et saisie de données d'observation sur les tortues pour l'amélioration des connaissances sur la répartition spatiale de l'espèce. Les données sont transmises régulièrement à la base de donnée herpétologique régionale de l'EPHE (CEFE) tête de réseau SINP sur le sujet.
- Etude pour évaluer la taille de la population de Cistude d'Europe de la zone humide de Tartugière (Etang de l'Or).
- Mise en place en collaboration avec le Le COGard d'une action de restauration expérimentale de la zone humide «Marais du Roy» à Beaucaire (1,8 ha) où une population de cistudes a été découverte il y a quelques années par le COGard.



### Déclinaison régionale des Plans Nationaux d'Actions Odonates et Maculinea

Rappelons que cette déclinaison est portée conjointement par le CEN L-R, l'OPIE et les Ecologistes de l'Euzière. Les actions menées en 2013 ont porté sur :

- la coordination et l'animation des plans en région et la recherche de financement,
- l'étude des populations des 2 écotypes *Maculinea alcon* et *M. rebeli* dans les Pyrénées audoises,
- la déclinaison du PNA Odonates sur le fleuve Rhône en partenariat avec la CNR,
- la mise en place et le lancement de l'enquête Gentiane avec la collaboration de Tela botanica,
- Animation foncière des stations à *Maculinea arion* sur la Commune de Saint-Jean de Buèges (34) afin de maîtriser le foncier (acquisition foncière ou convention de gestion)
- des prospections ciblées de *Gentiana pneumonanthe* & *Maculinea alcon alcon* sur le Mont Lozère,
- des interventions ciblées sur les espèces du PNA lors des formations sur les papillons et les libellules.

# 4. PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU



## Une charte de reconnaissance des Pôles-relais zones humides !

Le 31 janvier 2014, le Ministère en charge de l'Ecologie, l'ONEMA et les structures porteuses des 5 Pôles-relais zones humides ont signé la charte de reconnaissance des Pôles-relais zones humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôle-relais Zones humides, initié en 2001 dans la lignée du Plan national en faveur des zones humides.

Coordonné par la Tour du Valat en PACA, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté dans chaque région méditerranéenne. C'est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes encourage une gestion durable de ces milieux en apportant connaissances et conseils :

- transfert de connaissances via le site Internet, la Lettre des lagunes, la base de données bibliographiques et l'annuaire en ligne,
- organisation de réunions d'échanges entre les acteurs,
- publication de guides et articles de vulgarisation,
- actions de communication et de sensibilisation (Journée mondiale des zones humides, Journées européennes du patrimoine)



## Base de données documentaires et Annuaire

**Base documentaire :** Elle compte 5 900 documents dont une majeure partie sous format pdf téléchargeable. Plus de 400 documents ont été ajoutés en 2013. 16 dossiers thématiques sont en lien avec le site Internet. La diffusion sélective de l'information permet un envoi ciblé des nouvelles publications aux abonnés.

**L'Annuaire des acteurs et des compétences :** Il rassemble aujourd'hui 780 acteurs et 360 structures concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.), régulièrement mis à jour au fil des évolutions (une quarantaine de fiches mises à jour en 2013).

## Education à l'environnement



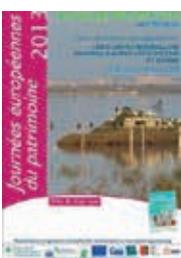
### Journée mondiale des zones humides

Du 26 janvier au 3 février 2013 sur le thème «Les zones humides protègent notre eau»

Un événement incontournable malgré une

météo capricieuse...

- Près de 100 animations autour des lagunes, soit 1/5 du nombre d'animations nationales !
- Plus de 4000 personnes sur les 3 régions, dont 780 scolaires.



### Journées européennes du patrimoine

Les 14 & 15 septembre 2013 sur le thème 100 ans de protection des étangs

- Une mobilisation et une fréquentation toujours en hausse !
- 30 structures mobilisées, 100 animations sur les 3 régions touchant près de 7500 personnes.

## Site Internet et documents de sensibilisation

Le site Internet : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

Enrichissement de la rubrique 'thématiques' de 2 dossiers en 2013 portant sur le suivi de l'Anguille en Méditerranée et le suivi des populations de Cistude d'Europe.

### La Lettre des Lagunes :



Huit numéros diffusés à près de 2 100 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà,

Un numéro hors série sur les outils disponibles pour la connaissance des zones humides.

## Suivi des milieux lagunaires

### Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

- 1 réunion interrégionale pour la restitution du programme Gelamed
- 1 réunion régionale co-organisée avec le réseau des gardes du littoral en LR sur la thématique fréquentation
- Amélioration de la base en ligne de compilation et d'interprétation des données
- Intégration des données de suivis 2012 au bilan du Réseau de Suivi Lagunaire

## Formation des gestionnaires



M. KLESZCZEWSKI

### Formation Charophytes

«Reconnaissance des characées en zones humides lagunaires»

Cette formation faite suite à une 1ère sur les macrophytes en 2012. Elle a été réalisée le 11 juin 2013 aux Salines de Ville-neuve à la demande des gestionnaires du réseau. Elle a réuni 11 personnes représentant 7 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA.

## Accompagnement des acteurs économiques

### Socioprofessionnels du tourisme

Accompagnement sur le volet connaissance du territoire pour les prestataires *Activités de Pleine Nature* dans le cadre du label qualité *Sud de France*.

La brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires à destination des socioprofessionnels du tourisme et de leurs clients intitulée « Et si on partait découvrir les lagunes ? » a été éditée en version anglaise.

## Sensibilisation des décideurs

### Prix Pôle lagunes, édition 2013

Le *Prix Pôle lagunes*, dont le thème retenu pour cette seconde édition était « culture et création artistique en milieu lagunaires », a été décerné le 27 octobre 2013 au Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour les *Archives du sensible*.

## Liens à l'échelle nationale et internationale

### Portail national Zones humides

[www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)

En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation du Portail National sur les Zones Humides et coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des zones humides littorales.

### Ramsar France

Adhésion au réseau français des gestionnaires de sites Ramsar et participation au séminaire annuel.



## Test de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'Habitat «Lagunes côtières»\*

Ce projet, initié en 2012 avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), vise à contribuer à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire

1150.2 (\* Lagunes côtières méditerranéennes) dans les sites Natura 2000.

En 2013, le Pôle a poursuivi son implication avec l'accueil d'un stagiaire ingénieur, Ewen Morin, pour une phase de test d'application de la grille d'indicateurs et de confrontation aux dires d'experts recueillis en parallèle. Ce travail va servir de base au MNHN pour la modification éventuelle du guide. Il a proposé des pistes d'amélioration de la méthode sur les points suivants : état de référence (seuils proposés), critères/indicateurs (pertinence et faisabilité), protocole de mesures/observations (faisabilité et pertinence statistique), système de notation (choix des dégressivités et notation finale).

Le rapport d'étude complet est disponible sur le site Internet du Pôle lagunes : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

Nous remercions l'ensemble des membres du groupe de travail pour leur implication.

## État des lieux de l'avancement des opérations de connaissance et de gestion initiées sur les milieux humides littoraux en Languedoc-Roussillon



POLE LAGUNES

En 2013, la DREAL-LR a confié au Pôle lagunes la mission de réaliser un état des lieux de l'avancement des opérations de connaissance et de gestion initiées sur les milieux humides littoraux en Languedoc-Roussillon. Une vingtaine d'entretiens réalisés individuellement avec les gestionnaires ont permis d'alimenter ce rapport sous la forme d'un tableau de bord. Il permet d'identifier des actions remarquables sur les points suivants : connaissance ou sensibilisation, contribution à un objectif de fonctionnalité et qualité des milieux naturels, partage de l'espace et de la ressource équilibrée entre les usages et enfin des actions transversales. Ces actions mises en exergue peuvent inspirer d'autres maîtres d'ouvrages, sur d'autres secteurs. Sur la base du diagnostic réalisé, des pistes de travail et d'actions ont été dégagées et ont pu faire l'objet d'échanges lors de la réunion de restitution régionale du présent état des lieux.

Les résultats de cette synthèse pourront alimenter les réflexions futures sur les déclinaisons locales de la convention régionale « zones humides » et le suivi du plan d'actions sur les milieux humides littoraux du SRCE.



Edition 2013

*Un événement toujours apprécié !*



Depuis 2008, le Réseau assure la coordination de l'événement en région en proposant un appui aux organisateurs des animations et en réalisant plusieurs supports de communication.

Cette année encore, la Fête de la Nature, qui s'est déroulée du 22 au 26 mai 2013 a été un succès en Languedoc-Roussillon :

- Près de 100 structures mobilisées, dont 35 gestionnaires d'espaces naturels. 110 animations en tout genre (expo, conférence, sortie, atelier, festival)
- Près de 11 000 visiteurs dans toute la région !
- Communication : 8500 programmes + 500 affiches, communication et relation presse (300 contacts)
- De nouveaux outils de communication développés : une page Facebook «Sortir dans les espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon» et un Calendrier en ligne sur le site Web du Réseau.



## Fonctionnement du Réseau

L'Assemblée générale des membres s'est tenue le 15 février 2013 et a réuni plus de 45 personnes. Elle a permis de faire le bilan des actions 2012 et de présenter la programmation des actions à venir. Elle constitue aussi un lieu favorisant l'échange d'expériences et la mise en place d'opération pilotes entre gestionnaires.

3 nouvelles structures ont adhéré portant le nombre de membres à 46 : il s'agit du Parc naturel marin du Golfe du Lion, des Communautés de communes Albères et Côte Vermeille et Causses Aigoual Cévennes, de Terres Solidaires.



## Lettres d'informations

2 lettres d'informations ont été publiées en 2013. Elles ont été consacrées à deux thématiques :  
 Emploi et métiers au sein des structures gestionnaires : mars 2013 (en partenariat avec l'UM2 et l'ATEN)  
 Vision croisée entre gestion de l'eau et gestion des espaces naturels : décembre 2013

Ces lettres ont été diffusées en 300 exemplaires papier et envoyées à plus de 450 destinataires par courriels. On note aussi près de 30 téléchargements/mois sur le site Web. De nombreux articles (près de 15 par lettre) ont été rédigés par les membres du Réseau.

## Une étude sur les emplois et métiers au sein des structures gestionnaires

Cette étude a été menée (fin 2012- début 2013) en partenariat avec l'ATEN et l'Université de Montpellier 2. Elle a abouti à la rédaction d'un rapport d'étude complet ainsi que l'édition d'une Lettre d'information spéciale. Ces deux documents ont été employés pour valoriser les enseignements acquis auprès des partenaires régionaux et nationaux, techniques comme institutionnels, mais aussi les organismes d'enseignement et de formation.

Ces documents sont téléchargeables dans la rubrique « métiers » du site web du Réseau : <http://www.enplr.org>

## Réflexions stratégiques au sein du Réseau

Deux sujets importants ont été portés à la réflexion du réseau en 2013 :

- consultation spécifique des membres du Réseau sur le projet de Loi-cadre sur la biodiversité,
- le Réseau s'est impliqué dans le cadre de la concertation sur les fonds européens 2014-2020.

L'intérêt de ces actions est alors de permettre l'expression d'un groupe constitué de professionnels directement concernés, mais aussi de faire-valoir et de bénéficier de la capacité de réflexion collective et prospective du Réseau.



## Ateliers d'échange d'expériences

### «Bénévolat / Volontariat»



Cet atelier a eu lieu le 11 juillet 2013 à Saint-Maurice-Navacelles et a rassemblé près de 35 participants. Une forte satisfaction des participants sur les échanges et les informations transmises a été identifiée à cette occasion. Il a ainsi pu être abordé les questions relatives aux modalités d'organisation, aux objectifs larges pouvant être suivis, aux acteurs concernés et publics cibles, aux contacts clés, etc. permettant ainsi de définir des pistes de réflexion pour la suite et pour chacun.

### «Police de l'Environnement»



Cet atelier a eu lieu le 01 octobre 2013 à Saint-Hippolyte et a rassemblé près de 85 participants. Cette très forte participation démontre que cette question est cruciale aujourd'hui dans la gestion des espaces naturels et qu'elle ne concerne pas uniquement les forces de police. Ainsi le rôle potentiel des structures gestionnaires dans ce domaine a pu être éclairé par de nombreux retours d'expérience. Les participants ont salué la richesse des échanges, la variété des acteurs en présence, des informations transmises et des perspectives envisagées...

## Journée d'Echanges Techniques

### « Eco-responsabilité »



Cette journée a été co-organisée le 07 mars 2013 aux Marais du Vigueirat avec l'Aten et le Réseau des gestionnaires PACA. Elle portait particulièrement sur la gestion des déchets et la mise en place de systèmes de management environnemental. 15 personnes ont ainsi pu bénéficier de ces échanges dans un cadre riche d'enseignements au vu des démarches entreprises sur place. Il est envisagé de reconduire ce type de réunion une fois par an.

## Travaux des groupes de travail

2 groupes de travail ont fonctionné en 2013 sur les thématiques suivantes :

### «Espèces exotiques envahissantes»

Le groupe de travail s'est réuni trois fois afin d'avancer sur la création d'une plaquette de sensibilisation ainsi que sur la question de la mutualisation des bagages de communication et des expériences des gestionnaires. En parallèle, il a été convenu de travailler prochainement à la dynamisation de la collecte et de la restitution de données sur les espèces envahissantes au travers du SINP.

### «Espaces naturels et développement local»

Un ensemble d'actions et de réflexions prospectives a été mené dans le cadre du groupe de travail et avec l'appui d'un



service civique. Ainsi, il a été possible de procéder à une évaluation de la valorisation du Guide à l'usage des élus qui a fait l'objet d'une ré-édition, de développer de nouvelles démarches et actions telles

qu'une exposition, l'appui aux gestionnaires sur la thématique et la co-organisation avec le Life+ LAG'Nature d'une rencontre littorale pour les décideurs et élus le 20 septembre 2013.

### Mise en place de groupes d'échange en ligne

L'outil «Groupes d'échange et de diffusion en ligne» a été développé en 2013. Cet outil permet de répondre aux besoins identifiés de diffusion de l'information, d'échanges croisés entre les parties prenantes et de mutualisation des expériences sur une thématique donnée. Sur la base du succès du premier groupe constitué sur les espèces exotiques envahissantes (75 participants), un groupe sur les activités de pleine nature (50 participants) et sur le bénévolat et les chantiers nature (50 participants) ont également été créés en 2013.



CEN LOZÈRE

CEN LOZÈRE

CEN LOZÈRE

# Synthèse des activités du CEN Lozère



## ■ Connaître

### Préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés du Massif central - site de l'Aubrac Lozérien

Le projet «Lozère», initié en 2012, vise à acquérir des connaissances (typicité, répartition, état de conservation) des prairies de fauche de montagne sur le plateau de l'Aubrac en lien avec les pratiques agricoles.

Réalisé en 2013 : relevés phytosociologiques, enquêtes agricoles et analyse, participation à des réunions techniques avec tous les partenaires.

Coordination : IPAMAC / maîtrise d'ouvrage Lozère : CEN Languedoc-Roussillon / opérateur local : CEN Lozère

## ■ Gérer

### Service d'aide à la gestion des zones humides (Sagne 48)

Les principales actions réalisées en 2013 concernent :

le diagnostic et l'élaboration de notices de gestion de 2 sites (9,58 ha de zones humides), des visites-conseils et l'assistance aux travaux dans 5 sites du réseau, l'encadrement d'un stage sur l'évaluation de la gestion des zones humides en lien avec les suivis écologiques, l'appui technique aux structures : coordination avec différents programmes (Zones humides Aubrac, Natura 2000, projet PNR Aubrac.... contribution à l'initiation d'un plan d'actions territorial. l'animation et la communication : 1

## ■ Sensibiliser et valoriser

### Camp de Rose : Installation de 2 tables de lecture du paysage et d'une borne-jeu.

L'objectif est d'informer le grand public sur la richesse écologique des Gorges du Tarn et le sensibiliser à la protection des milieux naturels sur

### Inventaire des zones humides sur le secteur de la Margeride Ouest - (2012-2014)

Le CEN poursuit sa mission de connaissance en réalisant l'inventaire des zones humides sur le secteur de la Margeride ouest (45 000 ha) et en procédant à une actualisation des inventaires et une structuration des données. L'objectif sera dans un second temps d'assurer le porter à connaissance et de poursuivre une mission de gestion durable. L'inventaire sera finalisé en 2014.

Maître d'ouvrage : CEN Lozère



CEN LOZÈRE

rencontre entre adhérents ; 3 animations grand public.

Rappelons que ce dispositif, qui a fêté sa 10ème année de fonctionnement est mené par le CEN Lozère en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département de Lozère et la Région. Le dispositif, n'a malheureusement pas bénéficié de l'aide financière de la Région en 2013; ce qui a entraîné un autofinancement important (35%) du CEN Lozère et une réduction des actions.

Bilan au 31/12/2013 : 27 adhérents / 22 sites pour 1083 ha (401 ha de zones humides)

Pour en savoir plus : site Internet du CEN Lozère [www.cen-lozere.org](http://www.cen-lozere.org)

le site de Camp de Rose, propriété du CEN L-R sur la commune de Ste Enimie.

- Edition et diffusion d'une Lettre «**spécial 20 ans**» du CEN Lozère.
- Refonte du site Internet.

### Diagnostiques écologiques dans le cadre de MAEt sur le Mont Lozère

10 diagnostics écologiques ont été réalisés en 2013 sous la maîtrise d'ouvrage du Parc national de Cévennes.

### Plan Loire Grandeur Nature 3 (phases III et IV)

Maître d'ouvrage : CEN L-R  
Opérateur local : CEN Lozère.

Rappelons que l'objectif de ce programme est de maintenir le bon fonctionnement hydrologique et de préserver la biodiversité de zones humides de tête de bassin sur le haut bassin versant de l'Allier (9 zones hydrographiques concernées).

Les principales actions réalisées en 2013 :

- élaboration de 3 notices de gestion (175 ha) et conventionnement avec 4 gestionnaires (3 sites sur 37 ha),
- mise en œuvre de travaux d'entretien (coupe d'arbres, girobroyage, débroussaillage, débardage à cheval, abreuvoirs) sur 9 sites conventionnés et en concertation avec 14 gestionnaires
- organisation d'une formation (13 participants). Communication générale.

Bilan fin 2013 : 16 gestionnaires partenaires (19 sites couvrant 531,4 ha dont 229,5 ha de zones humides)

Notons enfin le retrait de la région L-R dans le financement du programme (2013-2020).

## ■ Appui aux politiques publiques

- participation à diverses réunions et commissions (Natura 2000, projet de PNR Aubrac...)
- lancement de la politique Espaces naturels Sensibles en Lozère
- échanges techniques avec la DDT Lozère (agrément, zones humides, mesures compensatoires, Stratégie de création des aires protégées, Trame verte et bleue, espèces envahissantes, ENS...)



# VIE ASSOCIATIVE

## ■ Conseil d'administration

## Composition du Conseil d'Administration

(suite à l'Assemblée Générale du 25 mai 2013)

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
<b>Membres individuels</b>	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, David LACAZE, Christian LEBRAUD, Jacques LEPART, Olivier THALER, Christine SORLI, Nicolas VALETTE
<b>Membres associatifs</b>	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), SFO Languedoc (Michel NICOLE), OPIE (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN)
<b>Membres associés</b>	Fédération régionale des chasseurs L-R (Jean-Pierre GAILLARD)
<b>Membres de droit</b>	Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CEN Lozère (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Suzanne DELIEUX), Département de l'Hérault (Christian DUPRAZ, Monique PETARD), Département des Pyrénées Orientales (Michel MOLY, Jean-Louis ALVAREZ)

Composition du bureau
<b>Président :</b> Jacques LEPART
<b>Vice-Président :</b> Gilles BOUSQUET
<b>Secrétaire Général :</b> Daniel CREPIN
<b>Secrétaire Adjoint :</b> L-D AUCLAIR
<b>Trésorier :</b> Olivier THALER
<b>Administrateurs :</b> Christine SORLI

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2013 (13 / 04, 25/05, 14/09, 14 / 12). Les principales délibérations ont concerné :

- le changement du siège social suite au déménagement,
- les modalités d'apport des terrains acquis au fonds de dotation du CEN L-R,
- l'approbation des comptes 2012 et la préparation de l'assemblée générale 2013,
- l'élection des nouveaux membres du bureau,
- le budget prévisionnel et les programmes de l'année 2014.

## ■ Assemblées générales

L'Assemblée générale ordinaire statutaire a été tenue le 25 mai 2013 à Montpellier.

Une Assemblée générale extraordinaire a également été organisée le 25 mai 2013 afin de modifier le siège social de l'association et apporter des modifications dans la composition de l'association.

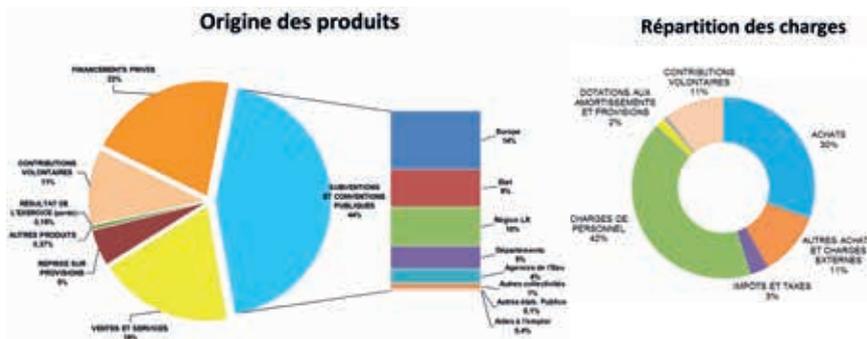
## ■ Conseil scientifique

Le Conseil scientifique s'est réuni le 28 novembre 2013 à Montpellier. Les deux points importants examinés concernent l'état d'avancement des projets LIFE ENVOLL et LANDLIFE et la mise en oeuvre des mesures compensatoires par le CEN L-R.

## Le bilan financier 2013

### ■ Compte de résultat

En 2013, le compte de résultat s'établit à 2 326 017 € avec un résultat négatif de 3 897 €, hors contributions volontaires\* évaluées à 273 130 €.



Les produits sont constitués à 44% de subventions/conventions publiques, 22% de financements privés et 19% de prestations. La répartition des charges est stable, avec 30% d'achats auprès de nos partenaires et près de 42% de charges de personnels.

### ■ Le Bilan

Au 31 décembre 2013, le bilan s'équilibre à 4 773 787 €.

A l'actif, les immobilisations (nos biens, 1 204 783 €) sont en forte hausse essentiellement du fait de l'inscription des terrains rétrocédés dans le cadre des mesures compensatoires du contournement ferroviaire de Nîmes - Montpellier. Désormais les acquisitions foncières sont versées au fonds de dotation du CEN L-R. Les créances sont stables. Les paiements de certains fonds européens ont permis d'améliorer la trésorerie. Au passif, les fonds propres (1 312 271 €) sont en forte hausse également en raison de l'apport au fonds associatif des terrains rétrocédés. Les fonds dédiés sont reconstitués par l'obtention de nouveaux programmes européens LIFE. Enfin les dettes augmentent en lien avec les conventions signées avec les partenaires du projet européen LIFE + MIL'OUV.

\* En 2013, plus de 800 jours ont été consacrés par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole est essentiel, il fonde notre statut associatif.



## ■ Organigramme du CEN L-R

<p><b>Président</b> : Jacques LEPART</p> <p><b>Directrice</b> : Claudie HOUSSARD (04 67 02 64 97)</p> <p><b>Assistante de direction</b> : Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97)</p> <p><b>Secrétaire administrative</b> : Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28)</p> <p><b>Secrétariat vie associative</b> : Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p>	<p><b>Comptabilité et gestion administrative</b> (externalisée) :</p> <p>Cabinet REVI Conseil, Montpellier</p> <p>Groupement d'employeur GEG2A, Montpellier</p> <p><b>Commissariat aux Comptes</b> : Cabinet KPMG, Perpignan</p>
--	--

Missions thématiques et territoriales			
Habitats naturels et flore	Faune	Gestion de sites	Agri-environnement
<p><b>Responsable de projets</b> Mario KLESCZEWSKI (04 67 02 64 98)</p> <p><b>Chargés de projets</b> Benjamin SIROT (04 67 02 21 29) Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98)</p> <p><b>Chargé de gestion écologique</b> Romain BOUTELOUP (06 15 28 16 23)</p>	<p><b>Responsable de projets</b> <b>Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli</b> Olivier SCHER (04 67 29 90 65)</p> <p><b>Chargés de projets</b> Thomas GENDRE (04 67 29 90 64) Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72)</p> <p><b>Chargé de gestion écologique</b> Fabien LEPINE (04 67 29 90 64) Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)</p>	<p><b>RNR Gorges du Gardon</b> (04 67 29 90 66) Stéphanie GARNERO Conservatrice (jusqu'à 07/2013) Pauline BERNARD Conservatrice (depuis 07/2013) Maxime GAYMARD Technicien de gestion, garde Cyrielle BERNARD Service civique</p> <p><b>Salines de Villeneuve</b> (04 67 27 82 24) Ludovic FOULC Conservateur, garde du littoral Bastien CHAMPAUZAS Service civique</p> <p><b>Ile des Brotteaux</b> (04 67 29 90 64) Mohand ACHERAR Chargé de projets</p> <p><b>Animation foncière</b> (04 67 29 90 64) Fabien LEPINE Chargé de gestion écologique</p>	<p><b>Chargés de projets</b> Lionel PIRSOU (04 67 29 99 71) Carole SAINGLAS (06 08 42 85 19) Pascal CAUCHOIS (04 67 29 99 71)</p> <p><b>Programme LIFE+ MIL'OUV</b> Coordinateur : Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98)</p> <p>Contrat de professionnalisation : Guilhem DESSAILLY</p>

Missions d'appui			Animation de réseaux	
Système d'information	Accompagnement de projets	Gestion de milieu	Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés	Pôle-relais lagunes méditerranéennes
<p><b>Responsable de projets</b> Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65)</p> <p><b>Chargé de projets</b> Mohand ACHERAR Communication &amp; publications</p>	<p><b>Chargée de projets</b> Nathalie HIESSLER Mesures compensatoires Programme LIFE+ LANDLIFE (04 67 29 90 65) Nathalie MOLNAR RHOMEO (hydrologie, pédologie)</p>	<p><b>Techniciens de gestion</b> Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64) Marine COURONNE (04 67 02 21 28) Pascal CAUCHOIS (04 67 29 99 71)</p>	<p><b>Responsable de projets</b> Thibaut RODRIGUEZ (04 67 02 21 30)</p> <p><b>Chargé de communication</b> Thomas BENET (service civique)</p>	<p><b>Responsable de projets</b> Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97)</p> <p><b>Programme LIFE+ LAG'Nature</b> (04 67 58 43 34) Coordinatrices : Magali BOYCE / Adrienne DAUDET</p>

## Mouvement de personnels, formation, stagiaires

### ■ L'équipe salariée

En 2013, 33 personnes (68 % d'hommes et 32 % de femmes) ont composé l'équipe salariée pour 26,1 ETP. Fin 2013, le CEN L-R comptait 25 salariés dont 22 en CDI.

Après respectivement 11 et 4 années passées à oeuvrer à nos côtés, Stéphanie GARNERO et Franck LECOQ nous ont quittés. Nous les remercions pour leur investissement dans l'action du CEN L-R et leur souhaitons bonne route.

Nous remercions également Morgane Maîtrejean, Bérengère MERLOT qui ont renforcé temporairement l'équipe.

### ■ Formation 2013

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre plus de 70 jours de formations organisées par

l'ATEN (Acteurs Territoires Espaces Naturels) et d'autres organismes. Le Droit Individuel de Formation a été mobilisé pour près de 94 heures de formation.

### ■ L'accueil de stagiaires en 2013

En 2013, le CEN L-R a reçu plusieurs étudiants en stage représentant 60 mois soit 5 équivalents temps plein :

Julien CARBONNE, Capucine CAVAILLES, Olivier ENJALBERT, Chloë FILLINGER, Diego GAMO CAMPOS, Aurélie FILLON, Elise LEBLANC, Baptiste MARIE-CATHERINE, Ewen MORIN, Arthur NICOLAS, Raphaël NOTIN, Noémie OSTANDIE, Anne PATER, Marion PREVITALI, Vivien VIEL.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



www.reseau-cen.org

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 30 conservatoires régionaux et départementaux.

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

**Collectivités et syndicats mixtes :**

Communautés d'agglomération, de communes : Albères Côte Vermeille, Causses Aigoual Cévennes, Grand Pic-Saint-Loup, Lézignan Corbières Minervois, Montagne du Haut Languedoc, Montpellier, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole, Pays de l'Or, Thau agglo, Vallée de l'Hérault.

Communes : Bessan, Cubière-sur-Cinoble, Fabrègues, Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, Lespignan, Mas-de-Londres, Mornas, Notre Dame-de-Londres, Peyrestortes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, Syndicat Mixte RIVAGE, Syndicat Mixte de gestion du Salagou, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon.

Office de l'environnement de la Corse  
Entente interdépartementale des Causses et Cévennes

PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes,

**Etablissements publics et assimilés :**

Aéroport de Béziers-Agde, ATEN, CBNMP, CEFÉ, INRA Montpellier, IRSTEA, ONEMA, ONCFS, ONF, Parc National des Cévennes, Parcs Nationaux de France, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier 2, Université de Perpignan

**Chambres consulaires :**

Chambres d'Agriculture : Aude, Gard, Hérault, Lozère, P. orientales, OIER SUAMME

**Fondations et mécènes :**

Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation VEOLIA

**Associations :**

ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, CEN Lozère, CEN Midi-Pyrénées, CEN PACA, CEPEC, CIVAM 34, CIVAM L-R, COGard, CPIE des Causses Méridionaux, Ecologistes de l'Euzière, Fédération départementale des chasseurs Hérault et Aude, Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, Gard nature, GRAINE L-R, Groupe Ornithologique du Roussillon, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 34, Méridionalis, ONEM, Océanides, OPIE, Regard du vivant, Tela Botanica, Tortue passion

**Autres :**

Biotope, BRL, Caisse d'Epargne L-R, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, Fédération des IGP de l'Hérault, Grupe ACCOR, INELFE, OC'Via, SAFER Languedoc-Roussillon, Pôle Sup, Syndicat AOC Languedoc, URCOFOR.

Merci aussi aux adhérents et aux bénévoles



**Siège social**

Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31  
1025 Avenue Henri Becquerel  
34000 Montpellier  
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19  
cenlr@cenlr.org www.cenlr.org



**Antenne Lozère**

5 bis Impasse Félix Remise  
48000 Mende  
Tél. 04 66 49 28 78  
conservatoire@cen-lozere.org  
www.cen-lozere.org